CIRCONSCRIPTION
SUD-OUEST ET LITTORAL

Année scolaire : 2021/2022

COMPTE RENDU du

CONSEIL **D'ECOLE** : ☒ **1** ☐ **2** ☐ **3**

COMMUNE : Péault **Date** : 28/09/21

ECOLE : Charlotte Menanteau **Durée :** 2h

PARTICIPANTS (NOM et Qualité) :

- Mme ROY (directrice)
- Mme POIRIER (enseignant)
- M. MARIN (enseignant)
- Mme REMOND (enseignante complément TP)
- Mme MOREAU (maire de Péault)
- M. RENAUDEAU (adjoint aux affaires scolaires)
- Mme PORCHER (représentante des parents d'élèves titulaire)
- Mme DAVIET (représentante des parents d'élèves titulaire)
- Mme MARIN (représentante des parents d'élèves suppléante)

EXCUSES (NOM et Qualité) :

- Mme LESGOURGUES (Inspectrice de l'Education Nationale)
- M. COURONNEAUD (DDEN)
- Mme VALLEE (représentante des parents d'élèves titulaire)
- Mme GUIBERT (ATSEM)
- Mme PETIT (Agente scolaire)

Président de séance : Roy Aurélie
Secrétaire de séance : Remond Julie

Ordre du jour :

➔ Approbation du précédent conseil d'école

➔ Vote du règlement intérieur de l'école et du règlement du conseil d'école

➔ Les élections des représentants des parents d'élèves et présentation des associations

➔ Point sur les effectifs

➔ Les projets de l'école

➔ Les travaux

➔ La sécurité

➔ Questions diverses

1. Approbation du précédent conseil d'école

Aucune observation particulière n'ayant été relevée suite à la lecture du procès-verbal du conseil d'école du 21 juin 2021, celui-ci est adopté à l'unanimité des membres présents.

2. Vote du règlement intérieur de l'école et du règlement du conseil d'école

Le règlement intérieur du conseil d'école est reconduit. Celui-ci précise le fonctionnement du conseil d'école. Ce règlement est voté à l'unanimité.

Le règlement intérieur de l'école est relu lors du conseil. Le point concernant l'accueil des parents dans les classes le matin est modifié, puisque l'accès aux familles n'est plus autorisé. Également, le point concernant les précisions au sujet de la garderie est supprimé puisque la garderie dispose de son propre règlement intérieur.

3. Les élections des représentants des parents d'élèves et présentation des associations

a – Les élections des représentants des parents d'élèves

Les représentants de parents d'élèves titulaires élus cette année sont Mme DAVIET, Mme VALLEE et Mme PORCHER. Ils seront suppléés par Mme MARIN. Merci mesdames pour votre investissement au sein de l'école.
Le taux de participation aux élections a été de 41,98 %.
Pour rappel, le rôle des représentants des parents d'élèves est de se faire porte-parole de l'ensemble des parents.

b – Les associations

Les deux associations de l'école, que sont l'amicale laïque et les p'tits lutins, sont en train de fusionner.
Concernant l'Amicale Laïque : les membres du bureau sont Vanessa BLICQUY-UNTERNEHR, présidente, Olivier MARTIN, vice-président, Jean-Philippe THIRE, trésorier et Alize DAVIET secrétaire.
L'amicale laïque finance les abonnements de l'école ainsi que de nombreuses sorties.
L'association Les P'tits Lutins gère la garderie et la cantine : les membres du bureau sont Anthony Rosier, président, Marie GOINEAU, trésorière garderie et Natacha RODER, trésorière cantine.
La soirée couscous à emporter a eu lieu le samedi 16 octobre 2021. Le bénéfice est de 1270€.

Si elle peut avoir lieu, la fête de Noël est prévue pour le dimanche 12 décembre 2021. La fête de l'école est prévue le samedi 2 juillet 2022.

Les partenaires sont identifiés dans le blog de l'école : http://passerelle2.ac-nantes.fr/ec-charlotte-menanteau/

4. Point sur les effectifs

a – Année en cours

TPS	PS	MS	GS	Total maternelle	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total élémentaire	Total école
5 en cours d'année	8	5	4	17 (+5 en cours d'année)	5	6	10	8	8	37	54 (+5 en cours d'année)

b – Année 2022-2023

TPS	PS	MS	GS	Total maternelle	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total élémentaire	Total école
2 en cours d'année	5	8	5	18 (+2 en cours d'année)	4	5	6	10	8	33	51 (+2 en cours d'année)

5. Les projets de l'école

a – Bilan du projet d'école

Le projet d'école est un document qui vise à améliorer la réussite de tous les élèves dans un contexte de pratiques pédagogiques et éducatives partagées et cohérentes.
Le projet d'école actuel couvrait la période 2018 – 2022, il se termine donc en fin d'année scolaire.

Le bilan des différents axes est le suivant :

	Axe n°1 Apprendre à vivre ensemble au quotidien **Domaines et compétences concernés(*) :** La formation de la personne et du citoyen. **Objectif(s) :** Développer des aptitudes et des compétences à vivre ensemble, à coopérer et à travailler dans une même société.	**AXE n°2** Enrichir son univers culturel au sens large. **Domaines et compétences concernés(*) :** Comprendre, s'exprimer en utilisant les langages des arts et du corps. **Objectif(s) :** Se construire un référentiel culturel et artistique commun de la petite section au CM2.	**AXE n°3** Développer la production d'écrits tout au long de sa scolarité. **Domaines et compétences concernés(*) :** Les langages pour penser et pour communiquer. **Objectif(s) :** Améliorer ses compétences en production d'écrits de façon qualitative et quantitative.
Actions réalisées et améliorations obtenues	- Travail sur le « Apprendre à Porter Secours » pour tous les cycles avec une intervention des pompiers pour les cycles 3. Les élèves se sont montrés très impliqués dans ces activités. - Mise en place de la trousse dès la fin de la GS et du stylo plume à partir du CM2. Dans l'ensemble les élèves gagnent en autonomie du fait de cette mise en place précoce de la trousse. - Utilisation des messages clairs à partir du CP. L'intervention de l'adulte n'est plus systématique pour régler un conflit.	- Intervention de l'OCCE afin d'initier les élèves de l'école au théâtre en 2019-2020. Cette intervention a aidé certains élèves à s'exprimer davantage avec leur corps.	- écriture d'une pièce de théâtre collaborative sur l'année 2019-2020 - écriture d'articles de journal pour le Péault info de la commune en 2020-2021

Obstacles observés et améliorations à apporter	- Les temps de coopération et d'échanges entre les élèves des différentes classes a été interrompu à cause de la COVID. - La classe de découverte, temps fort pour apprendre le vivre ensemble et l'autonomie, n'a pu avoir lieu pour les mêmes raisons.	- Le projet de pièce de théâtre n'a pu malheureusement aller à son terme. - L'outil commun, envisagé au départ n'a pas été suivi par les enseignants, par oubli principalement, il est envisagé à l'avenir plutôt un outil numérique que chaque enseignant compléterait tous les ans afin d'effectuer le suivi des œuvres étudiées par les élèves dans les domaines suivants : arts visuels-histoire des arts, poésies-comptines, chansons, albums étudiés, contes, films et spectacles	- Nous regrettons de ne pas avoir pu mettre en scène la pièce de théâtre collaborative. Il sera sans doute compliqué de le faire, puisque beaucoup d'élèves ayant participé à l'écriture ont maintenant quitté l'école. - Les articles écrits pour le Péault info n'ont toujours pas été publiés.

b – Calendrier d'élaboration du futur projet d'école

Un nouveau projet d'école va être écrit pour la période 2022-2026. Il sera élaboré par l'équipe enseignante en lien avec l'équipe de circonscription. Lors du second conseil d'école, il vous sera présenté, afin de recueillir vos avis avant un envoi à l'Inspectrice de l'Education Nationale de circonscription (au plus tard le 10 avril 2022).
Après validation par Mme la directrice académique, le projet d'école validé sera présenté au 1er conseil d'école de l'année 2022-2023.

c – Plan de continuité pédagogique

Depuis cette année, il est demandé aux écoles de présenter un plan de continuité pédagogique qui sera d'ailleurs annexé au projet d'école.
Ce plan de continuité pédagogique pourra être activé à n'importe quel moment et a pour but de définir les modalités de mise en place de la continuité pédagogique en cas de fermeture de classe ou d'absence de quelques élèves.
Pour l'école, le fonctionnement sera le suivant : les familles recevront par mail le travail à effectuer avec des photocopies à disposition à l'école pour ceux qui en auraient besoin. Les enseignants seront joignables par mail ou par téléphone. Pour les familles qui en auraient besoin, l'école pourra prêter un ordinateur portable (8 à disposition), seront utilisés à la fois des documents papiers et des documents numériques.

d – Projets de sorties et d'interventions

Une convention RPH (Regroupement Pédagogique Hebdomadaire) va être signée avec l'école de Chasnais. Cette convention permet de bénéficier dans l'année de 5 transports pris en charge à hauteur de 80% par le conseil général pour se rendre conjointement dans des lieux culturels.
Voici la liste des projets et interventions prévues pour l'année à venir :

Cycle 1	Cycle 2	Cycle 3
- une sortie à la journée à définir dans le cadre du RPH - sortie à la réserve naturelle de Nalliers - prix des incorruptibles - spectacle « Jour de fête » à Mareuil dans le cadre du RPH	- une sortie à la journée à définir dans le cadre du RPH - prix des incorruptibles - intervention Basket école les lundis après-midi en février/mars - intervention EPS de Cédric Tudeau : Speedball à partir du 01/04/22 - séances de natation à la piscine de Luçon les mardis matin à partir du 22/03/22 - intervention sécurité routière - projet en lien avec les entreprises Louineau de Luçon et Mara Lena pour participer à la plantation d'une mini-forêt le 22/10/21 - participation au salon du livre jeunesse de Luçon - spectacle « Jour de fête » à Mareuil	- une sortie à la journée à définir dans le cadre du RPH - prix des incorruptibles - participation à la course ELA le 06/12/21 - intervention Basket école les lundis après-midi en février/mars - intervention EPS de Cédric Tudeau : Tchoukball à partir du 01/04/22 - intervention sécurité routière - projet en lien avec les entreprises Louineau de Luçon et Mara Lena pour effectuer le suivi de la plantation d'une mini-forêt (date non définie) - participation au salon du livre jeunesse de Luçon - spectacle « Jour de fête » à Mareuil

e – Les évaluations nationales de CP-CE1

Du 13 au 24 septembre ont eu lieu les évaluations nationales de CP et de CE1. Celles-ci ont lieu sur tout le territoire national et ont pour but d'évaluer : la lecture, l'orthographe, l'oral, les nombres, le calcul et la géométrie à 3 moments de la scolarité de l'enfant : au début du CP, à la mi-CP et en début de CE1.

Les résultats de ces évaluations confirment dans l'ensemble les observations déjà faites en classe par les enseignants.

f – La coopérative scolaire

Bilan financier de la coopérative scolaire.

Dépenses	Crédits
Achat matériel mosaïque pour la fête des parents cycle 2 : 47,10€	Vente de chocolats : 348,19€
Inscription edumoov cycles 2 et 3 : 24€	Vente des photos de classe : 241,65€
Inscription à la course initiative cœur : 100€	Vente des gâteaux Bijou : 266,50€
Cotisation à l'OCCE : 123,95€	
Abonnement à l'OCCE : 9€	
Achat timbres et cartes postales projet cycle 3 : 86,16€	
Total des dépenses : 390,21€	**Total des crédits : 856,34€**
Solde du compte au 01/10/2021 : 1263,36€	

Cette année, la coopérative scolaire prendra en charge le transport des élèves pour le projet de plantation de la mini-forêt et la sortie des élèves de cycle 1 à la réserve naturelle de Nalliers.

6. Les travaux

Voici la liste des demandes de travaux de l'équipe enseignante :
- Les rideaux de la classe de cycle 3 ne s'enroulent pas bien, *ils ont été réparés, il faut juste ne pas remonter le rideau électrique jusqu'en haut*.
- Les portes extérieures en bois qui sont devant les locaux de rangement sont en mauvais état. *Elles devraient être remplacées par des portes de récupération.*
- La porte en bois des toilettes des maternelles qui donne sous le préau ne ferme pas bien. *La réparation qui avait été faite était provisoire, elle n'a pas tenu, il faudrait que la porte soit complètement remplacée.*
- La lettre L du mot « école » sur la devanture est tombée. *Elle a été recollée.*
- Serait-il possible de sécuriser et/ou de remplacer le jeu de cour qui est cassé (girafe)? *Le jeu a été protégé.*
- Plusieurs parents se sont plaints du manque d'obscurité dans la salle de sieste, François va peindre avec ses élèves des cartons qui seront scratchés au niveau des ouvertures. *Un devis a été fait pour des stores occultants solaires, il s'élève à 9870€ TTC, le conseil municipal en discutera, mais vu le prix élevé, il est possible que cette solution ne soit pas retenue.*
- Peut-on avoir des précisions sur le calendrier des travaux de l'école ? Peut-être serait-il judicieux que les élèves de maternelle s'installent dans la grande salle de la salle des fêtes afin que la motricité puisse se poursuivre en créant deux espaces distincts dans la salle. Quand faut-il prévoir de déménager ? Qui pourra être présent pour aider ? Où auront lieu les récréations et comment seront-elles matérialisées ? Une commission de sécurité est-elle passée pour valider ce déplacement de l'école ? Faudra-t-il mettre en œuvre un nouveau PPMS le temps des travaux ?
L'ensemble des lots a été pourvu. Le dossier doit maintenant être validé par le SYDEV, la signature des marchés devrait se faire mi-novembre en présence de toutes les entreprises retenues, le planning sera élaboré à ce moment-là. Il faut compter 4 à 5 mois de travaux, dans l'idéal ces derniers commenceraient au mois de mars. La municipalité a pu obtenir 40% de subventions pour ce projet.
L'organisation spatiale reste à définir, la mairie a demandé à l'équipe enseignante de proposer une organisation pour après les vacances de la Toussaint. Concernant la cantine, elle ne change pas de place, des bénévoles accompagneront les enfants le midi.

7. La sécurité

Chaque établissement scolaire doit se doter d'un P.P.M.S. (Plan Particulier de Mise en Sûreté) pour permettre aux équipes éducatives de faire face à un accident majeur (tempête, inondation, glissement de terrain ou présence de matières dangereuses dans l'air) survenu à proximité de l'école en attendant l'arrivée des secours.
Il s'agit pour l'essentiel d'organiser le confinement ou l'évacuation des élèves et du personnel dans l'établissement jusqu'à la levée de l'alerte et ainsi faciliter le travail des secours. Ce document a été mis à jour le 20 septembre 2021.
Nous réaliserons au cours de l'année plusieurs exercices (évacuation : trois coups de sifflet longs, confinement : corne de brume) afin de familiariser les élèves avec les conduites à tenir en cas d'incident.

Chaque établissement est également doté d'un PPMS attentat-intrusion. Ce plan consiste à anticiper un attentat ou une intrusion qui aurait lieu soit à l'intérieur ou aux abords de l'école, soit à proximité de l'école. Un exercice sera également effectué cette année (signal le mot « cachette » et le regroupement s'effectue dans le jardin derrière l'école).

Il est également demandé aux écoles d'effectuer trois exercices incendie par an, le premier s'est déroulé dans de bonnes conditions le 28 septembre 2021.

8. Questions diverses

L'équipe enseignante souhaiterait que les jeux de récréation achetés avec le budget de l'école soient dédiés uniquement aux récréations sur temps scolaire et que des jeux spécifiques au temps périscolaire soient proposés aux élèves (récréation du midi et garderie le soir). En effet, les ballons notamment sont très souvent envoyés chez le voisin sur le temps du midi (temps le plus long) et il ne nous est pas possible de les récupérer.

Un stage de remise à niveau est proposé à quelques élèves sur les vacances de la Toussaint, il se déroulera du lundi 25 au vendredi 29 octobre, tous les matins.
Il a été demandé à l'équipe enseignante si une classe de découverte était envisagée cette année, ne serait-ce que pour les élèves de CM. L'équipe enseignante n'a pas prévu un tel projet pour cette année, mais des sorties à la journée seront proposées. L'équipe enseignante tient à rappeler aux familles que les sorties avec nuitées ne sont pas obligatoires, qu'il s'agit d'un travail très important en amont qui doit s'anticiper et entrer dans le cadre d'un projet pédagogique.

Le conseil d'école est levé à 20h15.

Signatures :

Aurélie Roy

Julie Remond